RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Professeure / Professeure d'EPS (éducation physique et sportive)

Sur un terrain ou sur une piste d'athlétisme, dans un gymnase... le professeur ou la professeure d'EPS (éducation physique et sportive) a pour mission d'initier les collégiens ou les lycéens à la théorie et à la pratique de plusieurs disciplines sportives.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **2171 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Professeur / professeure d'eps

Secteurs professionnels : Enseignement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, J'aime le sport, l'activité physique, Je souhaite enseigner, transmettre



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Initier les élèves aux sports

Football, volley, gymnastique, badminton, athlétisme, natation... Des sports collectifs aux sports individuels, celui ou celle que l'on appelle encore le ou la « prof de gym » maîtrise l'organisation matérielle, les règles et l'arbitrage d'un large éventail de disciplines auxquelles il ou elle initie ses élèves, au sein des collèges et des lycées. Le professeur ou la professeure d'EPS (éducation physique et sportive) prépare ses cours en suivant un programme national définissant les objectifs à atteindre et les compétences à développer pour chaque classe. Il ou elle doivent aussi tenir compte du niveau et des possibilités de progression de chaque élève, en veillant sans cesse à la sécurité du groupe.

Transmettre des valeurs

Sportifs, mais enseignants avant tout, les professeurs d'EPS ne se cantonnent pas à l'encadrement d'un sport, sifflet à la bouche. À eux de prendre part aux activités, de montrer les mouvements, afin de développer les capacités motrices de leurs élèves, mais aussi leur sens de l'initiative, du respect des règles et leur esprit d'équipe.

Encadrer des activités extrascolaires

En plus de leurs cours hebdomadaires, les professeurs d'EPS consacrent du temps à l'animation des activités sportives extrascolaires de leur établissement. Par ailleurs, comme tous les professeurs, ils peuvent être nommés "professeurs principaux" de l'une de leurs classes et se charger de développer le dialogue avec les familles, d'organiser les conseils de classe etc.

Compétences requises

Le goût du sport

Sans être nécessairement un sportif ou une sportive de compétition, le professeur ou la professeure d'EPS doit avoir une bonne connaissance des disciplines sportives, pour montrer les mouvements ou prendre part aux activités. Pour tenir le rythme, il faut veiller à conserver une condition physique et une hygiène de vie tout au long de sa carrière.

La tête et les jambes

Ce ou cette « prof en survêt », comme tous ses collègues, a suivi une formation longue et difficile. Sa formation universitaire lui a apporté des savoirs pointus, notamment en sciences (biologie, biomécanique, sociologie, psychologie...). Ses connaissances en biologie lui permettent notamment de transmettre des notions d'anatomie à ses élèves. Avec une formation préparée en INSPÉ (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation), le professeur ou la professeure d'EPS peut aussi aider l'élève à surmonter ses appréhensions, à s'intégrer en classe, à exploiter au mieux ses possibilités.

Vigilance et dynamisme

Gérer quelques élèves indisciplinés, apaiser les conflits, garantir la sécurité des élèves en évitant les accidents corporels... Le quotidien des professeurs d'EPS n'est pas toujours de tout repos. Pour embrasser cette carrière, mieux vaut être armé de patience, de dynamisme, et faire preuve d'une certaine autorité.

Où l'exercer ?

En milieu éducatif

Les professeurs d'EPS certifiés (titulaire du CAPEPS, certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) assurent 20 heures de cours par semaine (17 heures pour les agrégés), dont 3 heures consacrées à l''animation de l'association sportive, en collège et/ou en lycée. Certains peuvent également exercer dans l'enseignement supérieur. Membres d'une équipe pédagogique, ils travaillent en collaboration avec la direction, le ou la CPE (conseiller principal d'éducation), les autres enseignants etc.

Le terrain pour salle de classe

Les professeurs d'EPS partagent leur temps entre le stade, le gymnase et la piscine. Ils doivent donc composer avec des conditions météorologiques changeantes, la disponibilité et l'éloignement éventuel des salles de sport. Cette mobilité peuvent les amener à nouer des contacts avec les collectivités locales et les sociétés de transport.

Statut fonctionnaire ou contractuel

Les professeurs certifiés ou agrégés qui ont réussi à un concours national de recrutement sont des professeurs recrutés par l'Éducation Nationale ayant le statut de fonctionnaire. Les établissements publics ou privés recrutent aussi des enseignants contractuels : des personnes qui n'ont pas passé le concours de recrutement.

Les études

Après le bac

Avec la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs, les professeurs de collège et lycée seront recrutés sur concours de l'Éducation nationale dès la L3 (3e année de licence). Toutes les mentions de licences STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) correspondant à l'une des matières enseignées au collège ou au lycée, et celles proposant un parcours « enseignant » ou un module de préparation aux concours pour devenir professeur, permettent de passer le CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive), concours de l'enseignement du 2d degré. Les lauréats du concours accèdent ensuite au M2E (master enseignement et éducation) mention professorat du 2d degré, formation professionnalisante rémunérée en 2 ans, qui articule formation académique, pratique professionnelle et stages et les prépare aux métiers de l'enseignement.

Emploi et secteur

Un nombre de postes limité

Le nombre de postes mis au concours de recrutement est publié chaque année au Bulletin officiel de l'Education nationale. Les données statistiques sur les concours (nombre d'inscrits, d'admissibles, d'admis) sont diffusées sur le site devenirenseignant.gouv.fr dans la rubrique Ressources.

Évoluer vers d'autres postes

Tous les professeurs peuvent bénéficier de promotions internes par concours ou liste d'aptitude et accéder à des fonctions de direction ou d'inspection. Il est aussi possible aux professeurs d'EPS d'obtenir, sur concours, des postes (comme celui de professeur de sport) relevant du ministère en charge des Sports ou bien des collectivités territoriales. Quelques postes sont également accessibles dans les lycées français à l'étranger, ou encore dans les organismes de recherche et dans l'enseignement supérieur (par voie de mutation). Enfin, les emplois de conseillers techniques au sein des fédérations sportives offrent une autre voie de reconversion potentielle.

Secteur

Enseignement

Salaire du débutant *

À partir de 2171 euros brut par mois, pour un certifié, l'année de titularisation.

À partir de 2196 euros brut par mois, pour un certifié, l'année de titularisation.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Page du ministère de l'Éducation nationale consacrée au métier de professeur d'EPS.

Page consacrée au concours du CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive).

Informations sur les concours spécifiques à l'enseignement privé sous contrat.

Informations sur le métier exercé au sein des équipes de la ville de Paris.

Librairie



PARCOURS

Sport

Paru le 23/09/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

Professeur de musique ou de danse

Professeur de sport

Enseignant spécialisé

Enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Éducateur sportif public en situation de handicap